

## CAP Locales de mutations au 1<sup>er</sup> mars 2016

### Compte-rendu

Vos élus FO-DGFIP ont tout d'abord dénoncé les nouvelles règles de mutations imposées par la Direction Générale. Au premier rang de celles-ci, la suppression du mouvement complémentaire de mutation au 1<sup>er</sup> mars 2017 pour les B et les A. Non seulement ce mouvement ne doit pas être supprimé mais nous revendiquons qu'il devienne un mouvement de plein exercice.

Localement, nous avons demandé que malgré cette annonce, une CAPL intermédiaire puisse être maintenue. La direction n'a pas semblé opposée à cette demande. A suivre.

La situation des emplois dans le département est inquiétante (-48C et -48.1B)

FO-DGFIP a une nouvelle fois dénoncé la position (non statutaire) d'ALD -A La Disposition du directeur-. De plus en plus de collègues sont touchés. Le problème est marqué en A (près d'un agent sur six) mais se développe malheureusement dans toutes les catégories (10% des C -72 dont 59 RAN de Lyon).

Nous demandons l'arrêt pur et simple de cette pratique.

Le volume du mouvement était relativement faible. Particulièrement en A : un seul mouvement national, un seul mouvement en direction.

Le mouvement ne posait pas de problème particulier. Pour autant, la persistance d'importantes vacances nous a amené à nous abstenir lors du vote.

En « questions diverses » les élus FO-DGFIP ont évoqué :

- les problèmes de chauffage à l'HDF Villefranche en particulier. (Etudes en cours pour le remplacement, coût considéré comme excessif par l'administration).
- la situations des stagiaires B dans le Rhône avec un seul jour en poste. A la décharge de l'administration, pas moins de cinquante stagiaires étaient concernés.
- Face à la situation très tendue à Lyon Métropole, nous avons demandé un état des lieux des effectifs à la date de fusion (01/01/2015) et un autre au 01/01/2016 ainsi qu'un bilan des nombreux arrêts maladie.

Les élus FO-DGFIP Rhône sont à votre disposition pour de plus amples informations.

Lyon, le 17 décembre 2015